

Marie de Pompadour

Henri Pigaillem

St Louise de Lamourous de ... de ...



De ... Marie de Pompadour

Dictionnaire des favorites

... de ...



St Louise de Lamourous de ... de ...

Pygmalion

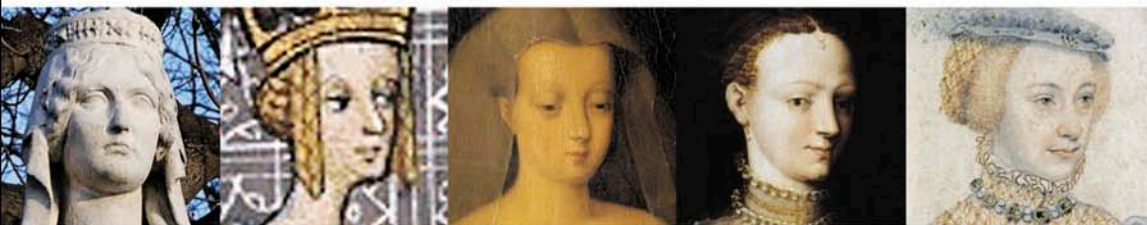
Maintenon

Jamou de pompadour

Dictionnaire des favorites

St Louise de la mi-juin

Unanimes de



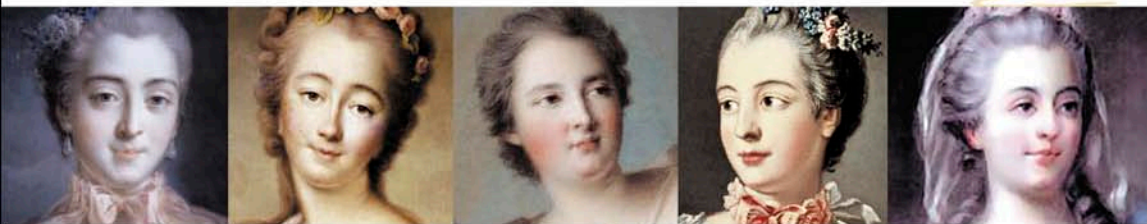
Voici le premier dictionnaire consacré aux favorites des souverains français. Des Mérovingiens à Napoléon III, la plupart de nos rois et empereurs eurent, en effet, leurs maîtresses ou leurs « passades ». Divas, comédiennes, courtisanes, princesses, elles firent, à leur manière, l'histoire de France et éclipsèrent souvent les reines elles-mêmes.

Jamou de pompadour

La comtesse du bunny

Henri Pigaillem, couronné par l'Académie française, la Société des Gens de Lettres, la Fondation Cino del Duca, biographe, essayiste, romancier, est l'auteur de plusieurs romans et de biographies historiques comme *La Duchesse de Fontanges*, *Anne de Bretagne*, *Claude de France* ou *Le Docteur Guillotin*, tous parus chez Pygmalion.

Jamou de pompadour



St Louise de la mi-juin

Unanimes de

Pygmalion

DICTIONNAIRE
DES FAVORITES

DANS LA MÊME COLLECTION

DICIONNAIRE DES MARÉCHAUX
DE NAPOLÉON
par Jean-Claude Banc

•

DICIONNAIRE DES SOUVERAINS DE FRANCE
ET DE LEURS ÉPOUSES
par Didier Feuer et Jean d'Hendecourt

•

DICIONNAIRE DES PAPES
par Ivan Gobry

•

DICIONNAIRE
DES GRANDES BATAILLES
par Claude Merle

•

DICIONNAIRE DE LA
SECONDE GUERRE MONDIALE
par Pierre Montagnon

HENRI PIGAILLEM

DICTIONNAIRE
DES FAVORITES



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2010, Pygmalion, département de Flammarion

ISBN 978-2-7564-0254-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

A

ADELINDE

Charlemagne (742 ou 747-814)

On ne connaît ni l'époque de sa naissance ni celle de sa mort. D'origine noble, elle fait partie des filles de compagnie de Régine*, autre concubine de Charlemagne. Vers 806, Ganelon, chef de la maison de Mayence, conçoit pour elle une passion si vive qu'il décide de l'épouser. Il demande et obtient l'autorisation de l'empereur, mais quelque temps avant la cérémonie, celui-ci remarque à son tour Adeline et reconnaît en elle des qualités qui lui ont échappé jusqu'à présent. Ne pouvant se résoudre à la voir passer dans les bras de Ganelon, il retire son consentement et fait d'Adeline sa concubine. Comme toute concubine de Charlemagne, elle a la charge de l'administration de la maison et des domaines de l'État. Elle lui donne l'un de ses quelque dix-huit enfants : Thierry, ou Théodoric, né vers 807.

En 817, après la révolte de Bernard d'Italie qui réclame sa part de l'Empire, Thierry est tonsuré et enfermé dans un monastère par son frère Louis le Pieux, fils et successeur de Charlemagne, pour éviter qu'il se rebelle à son tour.

Bibl. : Jean Favier, *Charlemagne*, Fayard, 1999. Pierre Riché, *Les Carolingiens : Une famille qui fit l'Europe*, Hachette Littératures, 1997.

ALPAÏDE*Pépin de Herstal (vers 635-714)*

Morte après 715. C'est à tort que les chroniques anciennes, notamment celle de Frédégaire, font d'Alpaïde (ou Chalpaïde, ou encore Alpaïs), après Plectrude, la seconde femme légitime de Pépin le Jeune, dit de Herstal, maire du palais d'Austrasie. Celui-ci est marié lorsqu'il prend Alpaïde pour concubine. Peut-être l'épouse-t-il, en effet, mais sans l'une de ces cérémonies qui font des femmes légitimes et que l'on nomme « mariages solennels ». Quoi qu'il en soit, elle lui donne deux fils. Le premier, Hildebrand, ou Childebrand, né vers 678, comte de Melun, duc de Bourgogne, est le père de Nibelung, qui fera souche de la dynastie célèbre des Nibelungides. Le second est le fameux Charles Martel, né vers 688, maire du palais d'Austrasie et de Neustrie, grand-père de Charlemagne.

Alpaïde est certainement d'une grande beauté puisque ses contemporains l'appellent unanimement « la belle Alpaïde ». Dépourvue de toute intention politique, et contrairement à ce qui a pu être avancé par de nombreux auteurs, elle ne joue aucun rôle dans l'insurrection austrasienne fomentée contre Plectrude et les enfants légitimes de Pépin, ainsi que dans l'avènement de Charles Martel comme maire du palais. On prétend qu'elle est à l'origine d'un crime, que nous relate l'historien François-Eudes Mézeray : « Lambert, évêque de Liège, zélé défenseur des vérités chrétiennes, ne put souffrir ce désordre (son concubinage) : il en reprit plusieurs fois Pépin, et il osa bien appeler cette conjonction un adultère public. Il arriva quelque temps après qu'il fut assassiné par un seigneur nommé Dodon. Deux auteurs du siècle suivant ont écrit que ce meurtrier était frère d'Alpaïde, et qu'il le tua pour venger l'injure de sa sœur. »

Elle se retire en 704 au couvent qu'elle a fondé à Orp-le-Grand, dans le Brabant, et y meurt après 715.

Bibl. : Jean Favier, *Charlemagne*, Fayard, 1999, et *Dictionnaire de la France médiévale*, Fayard, 1995.

ANDOUINS (DIANE, dite CORISANDE D')*Henri IV (1553-1610)*

Née à Hagetmau, en Gascogne, vers 1554, morte à Hagetmau en février 1621. Fille de Paul d'Andouins, baron d'Andouins et vicomte de Louvigny, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et sénéchal de Béarn, et de Marguerite de Cauna. Elle est la plus riche héritière du Béarn et de la Gascogne. Paul d'Andouins, veuf de Marguerite de Cauna, est tué en 1562 au siège de Rouen. Devenue orpheline, Diane est confiée aux soins de son cousin Antoine de Gramont, qui, le 16 août 1567, lui fait épouser son fils Philibert de Gramont, comte de Guiche. Elle a alors douze ou treize ans, son mari en a quinze. Sur la demande de Jeanne d'Albret, la cérémonie se déroule au château de Pau en présence de toute la cour. Antoine de Gramont fait donation aux mariés des châteaux et maisons seigneuriales de Gramont et de Bidache, avec 10 000 livres tournois de rente et revenu.

Le couple s'installe à Bidache puis à Bayonne, où Diane se livre à sa passion pour les romans de chevalerie. C'est en hommage à Diane de Poitiers* que ses parents lui ont donné le prénom de Diane. Elle le délaisse en 1578 au profit du pseudonyme de Corisande, puisé dans *Amadis de Gaule*, attribué à plusieurs auteurs français et espagnols. La jeune comtesse est réputée pour être une femme d'esprit et de culture, et entre autres l'amie d'Étienne de La Boétie, qui, dans les *Essais* de Montaigne, lui rend hommage à travers plusieurs sonnets : « J'ai voulu que ces vers, dit-il en préambule, en quelque lieu qu'ils se vissent, portassent votre nom en tête, pour l'honneur que ce leur sera d'avoir pour guide cette grande Corisande d'Andouins. Ce présent m'a semblé vous être propre, d'autant qu'il est peu de dames de France qui jugent mieux et se servent plus à propos que vous de la poésie et puisqu'il n'en est point qui la puisse rendre vive et animée, comme vous faites, par ces beaux et riches accords de quoi, parmi un million d'autres beautés, nature vous a étrennée. Madame, ces vers méritent que vous les chérissiez, car vous serez de mon avis qu'il en est point sorti de Gascogne qui

eussent plus d'invention et de gentillesse, et qui témoignent d'être sortis d'une plus riche main. »

Philibert de Gramont meurt en 1580 au siège de La Fère, après avoir fait un testament nommant Diane tutrice de leurs deux enfants, Catherine, future comtesse de Lauzun, et Antoine II, duc de Gramont. La veuve retourne à Hagetmau, dans les Landes, s'installe dans son château natal, où ses amis viennent la consoler dans sa solitude. Elle reçoit particulièrement Catherine de Bourbon. En mai 1582, cette dernière, à Pau, lui présente son frère Henri de Navarre. Henri n'est alors pas encore roi de France et, ayant dû fuir la cour en 1576, vit retiré en Gascogne. Il s'éprend d'elle et, de 1583 à février 1585, prend l'habitude d'aller lui rendre visite à Hagetmau. Leur liaison devient publique en juillet 1583, et si elle s'achève sept ans plus tard, la fréquence des départs en campagne d'Henri les prive de rapports charnels réguliers.

Corisande exerce très vite sur son amant, qu'elle appelle « mon petiot », un ascendant affectif considérable. C'est sans aucun intérêt personnel qu'elle cherche à conquérir son estime et à le conseiller. De toutes les maîtresses d'Henri, elle est la seule qui sache s'imposer par son caractère. En mars 1588, lorsqu'il lui fait le reproche d'être catholique, elle lui écrit : « Si tous les catholiques vous voulaient autant de bien que moi, ils ne tâcheraient pas à vous déplaire, comme la plupart d'entre eux font. Ne pensez pas pourtant qu'il n'y en ait une bonne quantité qui soit autant à votre dévotion que ceux mêmes de votre parti. Si le confesseur qui me donna dernièrement mes Pâques m'eût fait la harangue annonçant ma damnation si je ne me séparais de l'amitié des huguenots, c'était fait de ma misérable vie ; il eût servi de pâture aux poissons, aussitôt, sans mentir. » La chronique du temps admet qu'elle « est la seule maîtresse d'Henri IV qui l'ait aimé pour lui-même ». Elle inspire une grande considération à l'entourage de son royal amant, d'abord en raison de sa haute situation personnelle, ensuite parce que l'on sait qu'elle est pour lui une amie aussi courageuse que dévouée. On la voit notamment lui fournir des secours en hommes et en argent pour soutenir la campagne qu'il mène. Sully rapporte qu'elle n'hésite pas à se défaire de ses diamants et à engager ses biens. En octobre 1587, Henri, accompagné de Charles de

Bourbon, comte de Soissons, vient déposer à ses pieds les drapeaux enlevés à l'ennemi lors de la bataille de Coutras, lui signifiant ainsi qu'elle a contribué à sa façon à la victoire française.

Peu avant d'être sacré roi de France, le prince résout de l'épouser. Si l'on en croit Sully, c'est avec son sang qu'il lui écrit la promesse de mariage. Il s'ouvre de son projet à Turenne et Agrippa d'Aubigné, ses compagnons d'armes. D'Aubigné l'en dissuade en lui écrivant : « Sire, rien n'est plus méprisable que ces courtisans qui s'appuient des exemples de l'histoire pour autoriser les passions de leur maître. Les princes qu'ils citent jouissaient tranquillement de leurs États ; ils n'avaient point d'ennemis à combattre ; ils n'étaient point errants comme vous. J'ai été amoureux et je sais ce que vous souffririez ; mais servez-vous-en, sire, comme d'un motif qui vous excite à vous rendre digne de votre maîtresse, qui vous mépriserait si vous vous abaissiez jusqu'à l'épouser. Il faut que vous soyez César ou rien. Vous n'avez plus qu'un pas à faire avant de monter sur le trône. Si vous épousez votre maîtresse, le mépris vous en fermera le chemin. »

Même à la tête de ses troupes, Henri tient à correspondre avec Corisande. Après la première lettre qu'il lui adresse le 7 décembre 1585 de Mont-de-Marsan, suivent, jusqu'en 1589, quelque quarante-quatre autres : « Mon cœur, lui écrit-il par exemple, souvenez-vous toujours de Petiot. Certes, sa fidélité est un miracle. Il vous souhaite mille fois le jour dans ces allées de Lyranuse ; vous pouvez penser s'il ne vous donne pas Rosambeau pour vous garder d'ennuyer. Certes, il faudrait que le lieu fût bien sauvage, où vous vous ennuierez ensemble. À Dieu, mon cœur. Je te baise un million de fois les mains. Aimez-moi plus que vous-même. »

Après l'avènement d'Henri, le 2 août 1589, Corisande se rend à plusieurs reprises à la cour. À Paris ou à Saint-Germain-en-Laye, elle assiste sans rien dire aux tête-à-tête de son « petiot » avec sa nouvelle maîtresse, Gabrielle d'Estrées* : « À la vue des caresses du roi et des beautés de Gabrielle, nous dit Agrippa d'Aubigné, Corisande, qui déjà avait au visage toutes les couleurs d'un coq d'Inde en chaleur, se ternissait et enflammait d'étranges mutations. » Tout en étant très épris de Gabrielle d'Estrées*, le nouveau roi tente

vainement, par une promesse de mariage, de séduire Antoinette de Pons (on prétend à tort qu'Antoinette de Pons est une maîtresse d'Henri IV, alors qu'elle n'a jamais cédé à ses avances). En fin d'année 1590, il adresse cette dernière lettre d'amour à Corisande, qui ne se doute d'abord de rien : « Mon cœur, il n'est rien survenu de nouveau depuis le départ de Maravat, sinon que ce qui restait des Valons s'en sont retournés en Flandre, sans que le duc du Maine ait eu pouvoir de les arrêter... Je me porte très bien, Dieu merci, vous aimant comme vous le pourriez souhaiter. Vous auriez pitié de moi, si vous me voyiez, car je suis accablé d'affaires, que j'en succombe sous le poids. Aimez-moi comme celui qui ne cessera jamais de volonté envers vous ; c'est assez dit, je baise un million de fois vos beaux yeux. » Bientôt, les nouvelles de la cour lui apprennent que son empire sur le roi vient de s'achever. Elle reçoit encore deux autres lettres d'Henri, l'une datée du 21 septembre 1597, par laquelle il la remercie de ses bons services, et l'autre du lendemain, plus banale, au sujet de la réception du nouvel évêque de Bayonne.

Le 25 décembre 1591, la fille de Corisande, Catherine, épouse François-Nompar de Caumont, comte de Lauzun, avec lequel elle a trois enfants : Gabriel-Nompar, Élie et Charlotte. Son fils Antoine devient vice-roi de Navarre, gouverneur et maire perpétuel de Bayonne et recevra le brevet de duc des mains de Louis XIV. Le 1^{er} septembre 1601, il épouse Louise de Roquelaure, fille d'Antoine, seigneur de Roquelaure, et de Catherine d'Ornezan. Le couple a deux enfants : Antoine III, comte de Guiche, puis duc de Gramont, pair et maréchal de France, né en 1604, et Roger, comte de Louvigny, né vers 1606. Au mois de mars 1610, Antoine surprend sa femme en flagrant délit d'adultère. Il l'empoisonne après avoir poignardé son amant. Corisande assiste à son second mariage, le 17 mars 1618, avec Claude de Montmorency, fille de Louis de Montmorency, conseiller d'État, gouverneur de Senlis et vice-amiral de France, et de Charlotte-Catherine de Luxe, comtesse souveraine de Luxe. Leur fils Philibert, petit-fils de Corisande, déclarera sans fondements : « Il n'a tenu qu'à mon père d'être fils d'Henri IV ! Le roi voulait à toute force le reconnaître, et jamais ce traître d'homme n'y voulut consentir. »

Après ce dernier mariage, Corisande se retire définitivement à Hagetmau, où elle meurt en 1621, âgée d'environ soixante-cinq ans.

Bibl. : Joseph Delteil, *La Belle Corisande*, éditions Trémois, 1930. Raymond Ritter, *Cette Grande Corisande*, Albin Michel, 1936. Jean-Baptiste-Honoré-Raymond Capefigue, *La Belle Corisande et les galanteries du Béarnais*, Amyot, 1864. Jean-Pierre Babelon, *Henri IV, Lettres d'amour et écrits politiques*, Fayard, 1988. Théodore-Agrippa d'Aubigné, *Histoire Universelle et Mémoires*, nombreuses éditions.

*

ANSGARDE

Louis II le Bègue (846-879)

Née vers 826, morte le 2 novembre 879. Fille d'Hardouin de Bourgogne. Elle a « de la naissance, de la beauté et du mérite ». Aucun détail sur la première partie de sa vie ne nous est parvenu. Elle est depuis quelques années la concubine du prince Louis, fils de Charles le Chauve, et futur roi Louis II le Bègue, lorsque celui-ci décide d'en faire sa femme légitime. On assure qu'en l'épousant, il ne considère que l'amour qu'il a pour elle et l'amitié qu'il porte à son père, le comte Hardouin, son favori. Par conséquent, il ne s'agit pas d'un mariage politique. Charles le Chauve s'oppose à cette union, se référant semble-t-il à une loi sur le rapt votée lors du concile de Tours de 567.

Les deux jeunes gens finissent par s'épouser secrètement en 862. Louis a alors seize ans. Le mariage fait sans son consentement, Charles le Chauve exige que son fils abandonne Ansgarde et lui fait jurer de ne jamais avoir de commerce avec elle. C'est la raison pour laquelle certains auteurs, anciens comme modernes, contestent à Ansgarde le titre de reine.

En 863, Ansgarde met au monde le premier fils du roi, Louis. Quatre ans plus tard, elle donne naissance à Carloman, auquel succèdent deux filles, Gisèle, vers 869, et Ermentrude, en 875. En 877, à la mort de Charles le Chauve, Louis le Bègue devient roi. L'année suivante, il décide de répudier Ansgarde pour épouser Adélaïde de Frioul, fille du

comte Adalard de Paris. Ansgarde œuvre pour que ses fils montent sur le trône, tandis qu'Adélaïde l'accuse d'adultère, son mariage n'ayant pas été déclaré légitime. Après examen des protestations, Hincmar, archevêque de Reims, nommé pour examiner l'affaire du divorce, se déclare en faveur d'Ansgarde afin de faire valoir le système de la cour de Rome. Cette dernière approuve la première union de Louis le Bègue, Charles le Chauve n'ayant employé que les lois de l'État, non celles de l'Église, pour contraindre son fils à renoncer à Ansgarde.

Louis le Bègue consent à reprendre son épouse, malgré la contestation de Gauzlin, évêque de Paris. Le pape Jean VIII ratifie la décision d'Hincmar et refuse de couronner Adélaïde. Le procédé du pontife semble s'appuyer sur la dernière volonté de Charles le Chauve lui-même, qui, par son testament, avait implicitement reconnu Louis et Carloman pour ses successeurs, en ordonnant de pourvoir à leur part héréditaire. Charles, futur Charles le Simple, fils qu'Adélaïde donne à Louis le Bègue en 879, est la principale victime de cette conclusion puisqu'il est exclu du trône de France.

Les enfants d'Ansgarde sont sacrés en septembre 879 sous les noms de Louis III et Carloman II et règnent conjointement sur la France. Ils meurent jeunes et sans postérité, le premier en 882, le second en 884. Leur mère les précède dans la tombe en 879, la même année que Louis le Bègue, après les avoir vu élevés sur le trône. Concubine, elle a été regardée comme la femme légitime du roi, tandis qu'Adélaïde, la femme légitime, est presque tenue pour concubine. Charles, fils d'Adélaïde, ne devient roi qu'en 898.

Bibl. : Pierre Riché, *Les Carolingiens : Une famille qui fit l'Europe*, Hachette Littératures, 1997. Jean Favier, *Charlemagne*, Fayard, 1999. Louis Halphen, *Charlemagne et l'Empire carolingien*, Albin Michel, 1995. Ivan Gobry, *Charlemagne, fondateur de l'Europe*, Éditions du Rocher, 1999.

ARMAGNAC (N. D')

Philippe VI de Valois (1293-1350)

Jean d'Armagnac, l'un des deux enfants naturels de Philippe VI, est ordinairement cité par les généalogistes comme né « hors mariage d'une demoiselle d'Armagnac ». Le second fils naturel du roi est issu de sa liaison avec Béatrice La Berruère*.

Bibl. : Jean-Charles Volkman, *Généalogies complètes des rois de France*, éditions Jean-Paul Gisserot, 1999. Patrick Van Kerrebrouck, *Les Valois*, Villeneuve-d'Ascq, 1990.

*

AYALA (VICTOIRE D')

Henri IV (1553-1610)

Voir **DAYELLE** (Victoire d'Alaya, dite)

DU MÊME AUTEUR

- Les Chevaliers du Christ*, Albin Michel, 1997.
Stradivarius, sa vie, ses instruments, Zurfluh, 2000 (bourse Poncetton de la Société des Gens de Lettres).
Marie Bellefort, la flibustière, Albin Michel, 2001.
Le tapissier de Notre-Dame, Éditions du Rocher, 2002.
La bataille de Lépante, Economica, 2003.
Les grandes heures de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, Beauchesne, 2003 (couronn. par l'Académie française).
Salamine et les guerres médiques, Economica, 2004.
Marion de Lorme, la reine du Marais, Les 3 Orangers, 2004.
Blenheim 1704, le prince Eugène et Marlborough contre la France, Economica, 2004.
Le docteur Guillotin, Pygmalion, 2004.
La lionne de Nantes, Pygmalion, 2004.
L'incendie, Les 3 Orangers, 2005 (bourse Cino del Duca 1994).
Le prince Eugène, Éditions du Rocher, 2005.
Les récoltes de la Saint-Pardoux, Pygmalion, 2005.
La duchesse de Fontanges, Pygmalion, 2005.
Claude de France, Pygmalion, 2006.
Anne de Bretagne, Pygmalion, 2008 (prix des Lauriers Verts 2008 de la biographie).
Jeanne de France, Pygmalion, 2009.

Composition et mise en pages



N° d'édition : L.01EUCN000262.N001
Dépôt légal : juin 2010